

REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ - L'Etat français se désolidarise des pieds-noirs

Source : <http://www.toutdz.com/letat-francais-se-desolidarise-des-pieds-noirs/>

Le gouvernement français ne veut pas faire de la réclamation des anciens pieds-noirs de ce qu'ils considèrent comme leurs « biens en Algérie » un casus belli avec le gouvernement algérien.

C'est ce qu'a laissé comprendre le ministre français des Affaires étrangères dans une réponse écrite adressée à un député de droite, Elie ABOUD. Jean-Marc AYRAULT estime, en effet, que l'Algérie et la France ont engagé un « dialogue approfondi ». Ce dialogue entamé depuis 2012, année de l'arrivée de François Hollande au pouvoir, se déroule dans « l'esprit d'amitié et d'apaisement que le gouvernement français est attaché à préserver dans sa relation avec l'Algérie », a-t-il dit dans sa réponse publiée mardi au Journal officiel de la République française.



JM AYRAULT



Elie ABOUD

Le ministre des Affaires étrangères est allé plus loin dans réponse à Elie ABOUD ; il suggère aux ressortissants français de s'adresser directement aux autorités algériennes pour d'éventuelles « réparations ». Régulièrement, d'anciens pieds-noirs demandent à « récupérer » leurs biens laissés en Algérie après l'indépendance. Une opération qui s'avère impossible parce que les autorités algériennes considèrent ces biens comme autant des biens vacants.

Le directeur général des Domaines, Mohamed HIMOUR, avait indiqué, récemment, que 250 000 biens vacants qui appartenaient aux pieds-noirs ont été recensés ; ils sont devenus propriété de l'Etat algérien. D'autres pieds-noirs ont été indemnisés par « avance sur les créances détenues à l'encontre des Etats étrangers ou des bénéficiaires de la dépossession », a précisé le responsable, cité par l'APS. D'anciens pieds-noirs reviennent quelquefois en Algérie. Ils visitent leurs anciennes maisons ou propriétés qui sont soit attribuées à des Algériens, soit versées dans le domaine de l'Etat qui ne permet pas aux ressortissants étrangers de posséder des biens immobiliers dans le pays.

NDLR : Après la reconnaissance du 19 mars, par ce quinquennat, c'est maintenant la confirmation de l'abandon au soutien de notre communauté pour éviter un casus belli avec l'Algérie. Comme le souligne notre compatriote Manuel GOMEZ sur le site *Boulevard VOLTAIRE* *: « Faut-il rappeler à notre ministre des Affaires étrangères, défenseur de nos droits, qu'il était stipulé, dans les fameux « accords d'Évian », « que les droits des Français d'Algérie seraient respectés et qu'aucune mesure de dépossession ne serait prise à leur encontre sans l'action d'une indemnité équitable préalablement fixée » ». Et que ces accords ont été ratifiés par 90,7 % des votants français ».

Encore de nos jours des infos nous parviennent concernant la restitution des biens à nos compatriotes de confession juive qui ont eu à subir une spoliation de leurs biens pendant la seconde guerre mondiale. Pour nous c'est le mépris qui nous est offert et il faudra bien s'en souvenir le moment opportun !

* Voir avec ce lien SVP : <http://www.bvoltage.fr/manuelgomez/ayrault-est-ami-avec-lalgerie-que-les-pieds-noirs-aillent-se-faire-voir,263052>

2/ - Les exilés Algériens de Tizi Ouzou à Safed en Palestine



Ils étaient quelques centaines seulement dans le village de DAYSHUM à SAFED dans le département palestinien de Galilée à la frontière avec le Liban. Ils vivaient là éparpillés dans une centaine de maisons depuis le milieu du 19^{ème} siècle après avoir fui les persécutions et les graves injustices commises à leur encontre dans leur propre pays, l'Algérie, par les colonisateurs français.

De Tizi Ouzou à Galilée...

La plupart d'entre eux venaient des monts du Djurdjura et la région de TIZI OUZOU en particulier. Et dès leur arrivée en Palestine, ils prirent contact avec les enfants de l'Emir Abdelkader, Khaled, Said, Hassan et Salah, comme le faisaient pratiquement toutes les communautés algériennes de BILAD ACHCHAM de l'époque pour s'entraider, défendre leurs intérêts, mais surtout dans le but d'organiser et coordonner leurs activités politiques militantes...

Pour lire la suite voir avec ce lien SVP : http://www.huffpostmaghreb.com/fawzi-sadallah/les-exiles-algeriens-de-t_b_10475572.html?utm_hp_ref=algeria

NDLR : **Extrait wikipédia** « En 1517 DAYSHUM a été incorporé dans l' Empire ottoman après qu'il a été capturé par les Mamelouks , et en 1596, il était un village sous l'administration de l' *nahiya* ("subdistrict") de SAFAD avec une population de cinquante âmes. Les immigrés algériens qui avaient combattu avec Abd al-Qadir al-Jaza'iri contre les colonialistes français dans les années 1830 et 1840 ce sont installées sur ce site. Ces personnes sont peut - être venues avec lui dans la région après sa défaite et l'exil à Damas en 1847. Comme certains de leurs ancêtres avaient été cavaliers en Algérie, les villageois de DAYSHUM ont pris un vif intérêt pour l'élevage de chevaux ». ..

Bien entendu l'article de presse ne fait aucune mention concernant l'*œuvre civilisatrice* des barbaresques en méditerranée !

3/- Une brève du comte de VAUVINEUX

Le comte de VAUVINEUX est l'auteur de l'ouvrage *Expédition d'Algérie 1847-1849*, dont voici un extrait :

« ...L'assemblée de 1848, afin de diminuer la crise du chômage à Paris, avait voté 50 millions pour l'établissement de colons en Algérie : il fallut, en quelques mois, en quelques semaines plutôt, préparer les emplacements, organiser des gîtes, tout mettre en état pour que les colons, aussitôt débarqués, puissent être dirigés sur le centre qu'on leur avait assigné. L'autorité militaire fit vraiment tout ce qu'elle put pour répondre au vœu de l'Assemblée et du Gouvernement : à Paris, les départs avaient lieu avec solennité ; c'était une espèce de croisade civile et sociale en laquelle partants et restants croyaient avec foi. Mais quels colons ! Il n'est pas de chronique de l'époque, pas de correspondance qui ne contienne, sur ces étranges paysans, des témoignages d'étonnement ironique : c'étaient, pour la plupart, des ouvriers de métier, des artisans travaillant en chambre, proie toute désignée pour les maladies et la mort : « Consommer les réserves pour semences, transformer en petits verres la majeure partie de la minime indemnité destinée aux légumes frais, rejeter avec dédain blouses et sabots, faire de la culture en redingotes râpées, en jupes d'une élégance crottée, en bottes ou bottines de formes impossibles, sans oublier l'ombrelle fanée, fumer d'éternelles pipes en suivant d'un regard indolent les soldats défrichant, labourant, piochant, bêchant à leur intention avec un zèle, un entrain remarquable, fonder un club et y pérorer de la belle façon, en somme ne rien faire que flâner, crier, clabauder, telle fut, pendant les cinq mois que nous restâmes près d'eux, la vie de ces colons nourris et soldés... ».

NDLR : Nous avons déjà mentionné, dans des éditions antérieures, l'inaptitude des premiers colons grisés par l'aventure ou par l'attrait d'une vie meilleure. La sanction fut terrible : le retour ou le plus souvent la mort.

4/- Annaba (Ex Bône): Ramadhan et violence urbaine

Au même titre que les Ramadhans passés, la ville d'Annaba s'est laissée prendre cette année dans un tourbillon de violence. Ainsi, après l'assassinat d'un homme de 30 ans par son propre beau-frère au premier jour du Ramadhan, au sein du quartier chic de Kouba, le sang a malheureusement de nouveau coulé, samedi en fin de journée, mais en plein centre-ville cette fois.



Une violente bagarre a opposé des vendeurs à la sauvette venus de la place d'Armes et de Sidi-Salem, deux quartiers réputés chauds de la ville. Moins d'une heure après le premier accrochage, la rue Gambetta, une artère commerçante de la ville qui donne sur le mythique cours de la Révolution, s'est transformée en une arène de gladiateurs, avec l'arrivée des renforts à partir des deux quartiers, armés d'épées, de barres de fer et de gourdins. Une mêlée générale a alors eu lieu, dont on a relevé plusieurs blessés, sous le regard terrifiés et impuissants des mères de famille et des enfants qui se trouvaient sur les lieux. C'était l'horreur avec de nombreux jeunes ensanglantés se poursuivant rageusement les uns les autres. Le nombre des blessés, même s'il n'a pas été rendu public, serait effrayant selon une source médicale, laquelle affirme que l'on aurait enregistré plus de 20 blessés, dont au moins 5 seraient dans un état grave. Nous apprenons de source sécuritaire que la police a opéré aussi de nombreuses arrestations au niveau des deux quartiers et que les investigations se poursuivent pour appréhender des auteurs de troubles encore en fuite. Annaba, que certains nostalgiques continuent toujours d'appeler "la Coquette", est devenue une ville à risque, il faut le reconnaître. La situation sécuritaire est jugée comme étant grave et même inquiétante, car il ne se passe pas un jour sans que l'on signale des atteintes aux personnes et aux biens, souvent suivies de voies de faits.

5/- Finance islamique : l'Algérie se jette à l'eau

L'Algérie va autoriser des services financiers conformes à la charia. Objectif : moderniser son secteur bancaire et appuyer sa diversification économique.

C'est Boualem DJEBBAR, président de l'Association des banques et établissements financiers (Abef) d'Algérie qui l'a annoncé dans des propos rapportés par l'agence Reuters. L'information est de taille, car il s'agit d'une première. Jamais jusque-là, un responsable de ce niveau dans le secteur bancaire algérien ne s'était avancé à annoncer le lancement de services financiers islamocompatibles...

Voir la suite avec ce lien : http://afrique.lepoint.fr/economie/finance-islamique-l-algerie-se-jette-a-l-eau-16-06-2016-2047193_2258.php

6/- Des concerts de casseroles ce vendredi pour protester contre la loi travail

Les initiateurs de la pétition «Loi travail: non merci !» lancent l'opération Casseroles Debout dans toute la France, aujourd'hui à partir de 19h30. Un événement qui s'inscrit dans une série d'initiatives menées dès le début de la contestation, il y a quatre mois....

Voir la suite avec ce lien : <http://www.lefigaro.fr/social/2016/06/17/09010-20160617ARTFIG00008-un-concert-de-casseroles-pour-protester-contre-la-loi-travail.php>

NDLR : Un concert (ti-ti-ti – ta – ta = Al-gé-rie Fran-çaise) était déjà utilisé par les pieds-noirs dans les années 1961-1962 pour narguer les autorités pendant les heures du couvre-feu. A ce sujet Mouloud FERAOUN écrivait : « Ces casseroles, ces sifflets, ces klaxons Al-gé-rie française, ont quelque chose d'émouvant. Cela a duré deux heures sans une seconde d'interruption. Ce n'est plus de l'hystérie, mais un cri désespéré, interminable, qui remue les plus endurcis. Voilà comment on est balancé continuellement entre deux mondes qui s'entretuent, pleurent, souffrent, appellent au secours : cri dérisoire des casseroles, quête pathétique d'un impossible miracle. Cela ne me fait pas oublier les autres, les miens qui ne finissent pas de tomber, de se faire haïr et ne parviendront sans doute jamais à émouvoir leur vis-à-vis car il y a longtemps qu'on se refuse à les prendre pour des hommes. »

Etions-nous des précurseurs ?

7/- Académie du Languedoc : remise de prix -Info de M. Marcel LIZON -

Source : <http://www.ladepeche.fr/article/2016/06/14/2364654-academie-du-languedoc-remise-de-prix-jeudi.html>

Une séance solennelle de l'Académie du Languedoc, a eu lieu le jeudi 16 juin à 17 h 30 dans la salle de loisirs de la route de la Saune à Quint-Fonsegrives, en présence de Bernard SOLERA maire de Quint-Fonsegrives, vice-président de Toulouse Métropole, du docteur Jean-François GOURDOU, président de l'Académie du Languedoc, José BADIE, son secrétaire perpétuel et François Régis GASTOU son secrétaire général.

Prix attribué :

Prix d'histoire Ernest-Roschach **au docteur Roger VETILLARD, médecin écrivain.**



NDLR : Notre compatriote natif de SETIF, Roger VETILLARD, est l'auteur de deux excellents ouvrages dont la rigueur et l'objectivité sont à souligner :

-SETIF, mai 1945 : massacres en Algérie ;

-20 Août 1955 dans le Nord Constantinois ;

Nous lui adressons nos plus vifs compliments quant à l'attribution de cette nouvelle récompense qui couronne ces éminents travaux.

8/- Georges LAMIA

L'EURO foot 2016 qui a lieu en France nous permet d'avoir une pensée toute particulière pour le célèbre gardien de but, et de lui rendre un hommage qu'il mérite :

Georges LAMIA, né le 14 mars 1933 à La Calle et mort le 10 mars 2014 à Nice, est un footballeur français des années 1950 et 1960. Évoluant au poste de gardien de but, il joue successivement à l'OGC Nice, au Havre AC et au Stade Rennais durant sa carrière professionnelle. Il obtient également sept sélections en équipe de France.



Source : Revue Ensemble n°239 d'octobre 2003

« Que l'on soit en mesure de chausser les crampons ou non, le football, c'est l'affaire de tous les Callois. Habités à jouer ensemble dès la plus tendre enfance sur les terrains de la presqu'île ou du port, les adolescents se connaissent parfaitement et ont à cœur de porter bien haut les couleurs locales. Musulmans ou Européens, on est Callois avant tout. Le Racing Club de La Calle (RCLC) déplacera son image caractéristique sur de nombreux stades. Il permettra la naissance d'un international de football français, Georges LAMIA.

C'est au RCLC, dans l'équipe junior qu'il a débuté comme avant centre. Il fait ses premiers débuts de goal en remplacement au pied levé de son frère Léo.

C'est au cours du match contre LE KOUIF que Georges fit découvrir ses talents dans ce poste. Le Racing sortit victorieux de cette rencontre par un but à zéro, but marqué par notre regretté Louis BERTOT et, bien entendu Georges avait fait le reste dans les buts.

A 20 ans, Georges effectua son service militaire à BÔNE ou un club local de J.B.A.C lui fit signer une licence en 1954. Il se distingua lors de rencontres contre les équipes professionnelles : Les célèbres équipes de l'OM et le Stade de Reims. Il remporta avec son nouveau club le championnat de la ligue de Constantine.

C'est en 1956 que Georges quittant sa terre natale rejoint ses beaux-parents, M et Mme POLI à Nice. Il signa aussitôt une licence amateur à l'OGC Nice et un an plus tard devint professionnel remplaçant le gardien de but COLONNA qui partait au Stade de Reims.

Son palmarès est éloquent : Champion de France avec l'OGC Nice en 1958/1959 ; 7 sélections en équipe de France « B », capitaine contre l'Italie ; 9 sélections en équipe de France « A ». Quart finaliste de la coupe d'Europe contre le Réal de Madrid ; puis transféré au Havre, puis au Stade Rennais où il remporte la Coupe de France en 1965. Sa carrière terminée, il s'installe à Villeneuve-Loubet comme moniteur d'Education Physique.

Le 16 juillet 1990, le ministre des sports Roger BAMBUCK lui a décerné la Médaille d'Or de la jeunesse et des sports.

Georges LAMIA a porté haut les couleurs de LA CALLE aux quatre coins de l'Hexagone ainsi qu'en Europe ».

8/- Brighelli –« Ce n'est pas à l'école de s'adapter aux minorités »



Ex-
porte-parole des Républicains, remerciée à cause de son absence de langue de bois, Lydia GUIROUS publie « #Je suis Marianne ». Interview.

L'actualité étant ce qu'elle est depuis ces derniers mois, c'est avec un léger retard que j'ai lu « Je suis Marianne. » (Grasset), le dernier livre de Lydia GUIROUS (après Allah est grand, la République aussi, Jean-Claude Lattès, 2014). Alors, plutôt que de

rendre compte de ma lecture (enthousiaste), j'ai préféré interviewer directement l'auteur – qui n'a pas sa langue dans sa poche.

Mes questions se sont limitées à ce qui concerne directement l'école :

Jean-Paul Brighelli : **Vous insistez à plusieurs reprises dans votre livre sur l'abyssal mépris de certains pédagogues – ceux qui dirigent la Rue de Grenelle depuis trente ans – pour le peuple. Pouvez-vous en donner des exemples ? Qu'en a-t-il été pour vous, née en Kabylie, petite fille d'une famille nombreuse déracinée dans le nord de la France par la montée des périls en Algérie, et parlant un français qui n'était pas forcément celui de vos petits camarades ?**

Lydia Guirous : **La gauche bien-pensante aime se donner bonne conscience en faisant semblant de s'intéresser aux enfants de condition modeste, et particulièrement aux enfants issus de l'immigration. Ils font leur BA, en bons scouts de la pensée unique, mais attention : il ne faut pas croire qu'ils souhaitent que tous les enfants modestes se mélangent avec les autres et que l'école républicaine tire tout le monde vers le haut, riches comme pauvres. Non, ce qu'ils veulent, eux, c'est garder les gens enfermés dans leurs cases : le pauvre, l'ouvrier, l'immigré... Eh oui, si tout le monde se mélangeait, on ne pourrait pas les entendre geindre sur les plateaux télé alors que leurs enfants sont tranquillement enfermés dans les bonnes écoles parisiennes. Alors ils ont trouvé la solution pour concilier leur volonté de se faire du bien et de leurrer le peuple : ils ont nivelé le niveau scolaire vers le bas dans les zones d'éducation difficile. De cette manière, ils ont l'illusion d'avoir œuvré pour le bien commun, alors que, finalement, ils ont créé des bataillons d'élèves de faible niveau qui seront très rapidement largués dans l'enseignement secondaire et supérieur et qui finiront chômeurs, car malheureusement le marché du travail, lui, augmente en permanence ses exigences. C'est cela, le mépris : faire croire au peuple qu'on l'aide, alors que l'on construit une barrière autour de lui et qu'on lui lance avec beaucoup de mépris quelques cacahuètes pour calmer sa colère. À titre personnel, à Roubaix, il a fallu que je me batte et que je travaille seule pour apprendre les grands auteurs, car de nombreux enseignants pensaient que l'étude du rap, du graph et des tags nous parlait plus... Mais ce n'est pas avec cette « culture urbaine » qu'on réussit ses copies de culture générale lors des concours de grandes écoles...**

Pour lire la suite voir avec ce lien SVP : http://www.lepoint.fr/invites-du-point/jean-paul-brighelli/brighelli-ce-n-est-pas-a-l-ecole-de-s-adapter-aux-minorites-17-06-2016-2047422_1886.php

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO